

## REFRESH EQUIVALENT NIVEAU OPRC/OMI 2 LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES PAR HYDROCARBURES EN MER ET SUE LE LITTORAL



Ce module E-learning est sous la responsabilité du Service Etudes et Formation du Cedre.

### 1. Compétences des personnes chargées d'assister le bénéficiaire :

Les formateurs et responsables pédagogiques du Cedre ont été mobilisés pour la création de ce module refresh proposé pour les stagiaires ayant suivi la formation initiale OMI 2, dispensée par le Cedre, en présentiel.

L'ensemble des formateurs et référents thématiques identifiés en interne via un tableau de compétence (référéncé dans le système qualité du Cedre) sont disponibles et mobilisables pour répondre, de manière asynchrone, aux questions des bénéficiaires, via le forum en ligne ou par mail.

L'ensemble des CV de nos experts et formateurs ainsi que leurs adresses email sont consultables sur notre espace de formation en via le lien suivant : <https://elearning.cedre.fr/course/view.php?id=238>

### 2. Modalités techniques d'assistance et d'accompagnement

Pour toute information et assistance, merci de nous contacter par mail à l'adresse [formation@cedre.fr](mailto:formation@cedre.fr) ou par téléphone au +33(0)2 98 33 10 10. Nous sommes joignables du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Un forum d'entraide entre stagiaires et de questions/réponses avec les formateurs est également disponible en ligne.

Pour des questions d'ordre thématique et technique, l'ensemble des adresses email de nos experts et formateurs sont consultables sur notre espace de formation en via le lien suivant : <https://elearning.cedre.fr/course/view.php?id=238>

### 3. Délais d'intervention

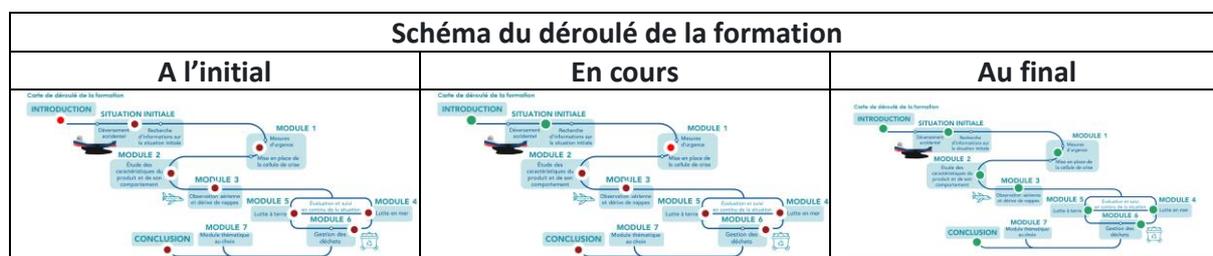
Nous intervenons à réception de la demande aux horaires d'ouverture du Cedre (du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

L'ensemble des formateurs et référents thématiques identifiés en interne via un tableau de compétence (référéncé dans le système qualité du Cedre) sont disponibles et mobilisables pour répondre, de manière asynchrone, aux questions des bénéficiaires, via le forum en ligne ou par mail.

#### 4. Description des justificatifs permettant d'attester de la réalisation des travaux exigés

La formation suit une progression pédagogique. Les modules se débloquent au fur et à mesure de l'avancée de l'apprenant.

Chaque module est représenté par un point : rouge si non réalisé / vert si réalisé, comme illustré ci-dessous. Le schéma final, avec l'ensemble des modules en vert, atteste de la réalisation totale de la formation.



#### 5. Évaluations spécifiques prévues en cours et/ou en fin de formation

Le cours permet aux apprenants de revoir les connaissances acquises lors de la formation initiale.

Aucune évaluation n'est prévue à la fin de cette formation, mais l'apprenant est régulièrement questionné tout au long du module.

La bonne compréhension, le cheminement et la méthodologie feront office d'évaluation continue.



Exemples d'évaluation en cours de module

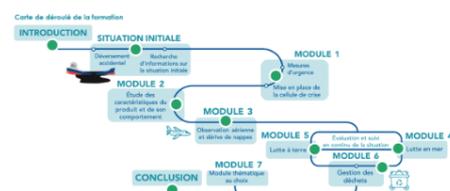
#### 6. Attestation de fin de formation

Une attestation de fin de formation est transmise une fois l'ensemble des modules de la formation suivi.

Bravo, vous voici à la fin de cette formation.

Vous pouvez demander à recevoir une attestation de fin de formation.

Merci d'envoyer un mail à l'adresse [formation@cedre.fr](mailto:formation@cedre.fr) en précisant le nom et prénom à apposer sur l'attestation, en joignant une copie d'écran indiquant que tous les modules ont été réalisés.



Vous recevrez ensuite votre attestation par mail.

